

POST-DIPLÔME ARTS ET CRÉATIONS SONORES

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE BOURGES

EN PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DE BOURGES

Le site

Installée dans un bâtiment du XVII^e siècle, l'École nationale supérieure d'art de Bourges est située dans le cœur historique de la ville de Bourges, dans le centre de la France à deux heures de Paris. Avec une surface de plus de 7000 m², l'école offre de vastes espaces de travail pour les étudiant(e)s et de nombreux ateliers techniques dotés d'équipements importants constamment modernisés et renouvelés.

Depuis 2000, l'École nationale supérieure d'art de Bourges a initié un atelier dédié aux pratiques sonores qui n'a cessé de se développer grâce au renforcement de l'équipe enseignante, des équipements ainsi que de la relation entre l'école et le conservatoire de musique de la ville de Bourges (classe de musique électroacoustique).

L'innovation de ce projet consiste à créer des ponts entre les musiques expérimentales et les pratiques sonores, de mélanger de jeunes artistes d'horizons différents, de les doter de cette double approche pour favoriser de nouvelles situations de recherche. Aujourd'hui, en France, seuls les conservatoires supérieurs de Lyon et de Paris dispensent un cursus de musique électroacoustique au niveau Master.

Le post-diplôme Arts et créations sonores s'inscrit dans le cadre d'une proposition alternative et dirigée vers la recherche/création.

Les objectifs

Ils sont, d'une part, approfondir la formation technique et artistique d'artistes et/ou de musiciens par une formation pluridisciplinaire ; et d'autre part, engager des formes de recherche transversales autour du sonore et des formes contemporaines et de placer les enjeux de création au cœur des croisements des pratiques musicales et sonores... Il vise à développer un espace de réflexion et d'expérimentation liées aux problématiques articulant pratiques musicales et sonores, notamment dans les arts plastiques, dans leurs enjeux historiques et actuels. Il s'agit aussi de rendre public ces objets de recherche sous différentes formes : expositions, événements et publications (web, radio, objets imprimés...).

Le post-diplôme a pour ambition d'étendre un réseau de collaborations nationales et internationales dans un champ commun d'investigations liées, dans un sens large, aux *Sound Studies* et à la recherche – création en art et en musique.

Les différentes promotions ont permis la constitution de collectifs de création qui opèrent aujourd'hui de façon autonome tant au niveau de la production d'œuvres que de la diffusion de travaux sonores. Cette constitution de nouveaux réseaux, qui mettent en relation différentes générations d'acteurs issus de différents milieux de création, est un élément important qui alimente des formes de recherches vivantes et productives.

Les critères de sélection

Les candidats sont des artistes diplômés d'écoles supérieures d'art ; des artistes diplômés d'enseignement supérieur musical ; des artistes dont le parcours professionnel en matière d'arts sonores peut justifier d'une reconnaissance par le milieu professionnel.

Les candidats sont recrutés sur un projet de recherche.

Le programme prévoit d'accueillir de cinq à dix personnes.

Les conditions financières

_Droits d'inscription pour l'année : 200 euros (chèque à libeller à l'ordre de Ensa Bourges).

_Mise à disposition gratuite d'une chambre au Crous (résidence de l'Hôtel Dieu à Bourges) lors de chaque session.

L'organisation

Une partie du temps est consacrée à huit modules de cinq jours au cours desquels les étudiants doivent suivre les séminaires obligatoires comportant des temps de formation pratique et théorique, dispensés par des intervenants extérieurs, des plages de rencontre et d'analyse critique de leur projet de recherche. Une autre partie est organisée librement par les étudiants pour conduire leur recherche personnelle qui peuvent solliciter les ressources des institutions d'accueil.

Le calendrier

Envoi des dossiers par email à postdiplomes_acs@ensa-bourges.fr jusqu'au 10 mai 2020

Pré-sélection des candidatas : fin mai 2020

Audition des candidats : semaine du 15 au 19 juin 2020

Début du programme : octobre 2020

Les modalités de candidature

Le dossier de candidature doit impérativement être envoyé par email au **format PDF**.

Il peut être rédigé soit en français soit en anglais et comporter les éléments ci-dessous :

_La fiche d'inscription dûment remplie ;

_Une lettre de motivation faisant le lien entre le parcours et le désir d'intégrer le programme ;

_Un texte présentant le projet de recherche à développer durant l'année du post-diplôme (3000 signes maximum) ;

_Un dossier personnel de présentation du travail artistique (envoi des fichiers lourds par WeTransfer recommandé) ;

_Un curriculum vitae ;

_Une copie des diplômes.

Les dossiers ne respectant pas ce format ne seront pas examinés.

Documents à retourner à l'adresse suivante :

postdiplome_acs@ensa-bourges.fr

jusqu'au 10 mai 2020

à l'attention de Chloé Nicolas, coordinatrice administrative



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

POST-DIPLÔME ARTS ET CRÉATIONS SONORES

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE BOURGES

EN PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DE BOURGES

NOM Prénom

Date et lieu de naissance Nationalité.....

Adresse

Code postal Ville Pays.....

Tél. Tél. portable

Adresse e-mail

Numéro d'immatriculation Sécurité sociale

Nom et adresse Assurance (responsabilité civile)

N° d'adhérent

Diplômes (établissement et année)

.....

.....

Descriptif résumé du parcours (4 lignes maximum)
Descriptif résumé de la démarche artistique (4 lignes maximum)
Projet résumé de recherche (4 lignes maximum)